

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021**

**DELIBERATION N°2021.00215**

**APPROBATION DE L'AVENANT DU CONTRAT NEGOCIE AVEC LE  
DEPARTEMENT DE LA LOIRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,  
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ,  
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Vincent BONY,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,  
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 16 juin 2021**

**VIA DOTELEC - iXBus**

02 462-24620770-20210610-02021002150

DATE D'AFFICHAGE : 16 juin 2021

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves MORAND,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

Mme Siham LABICH

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021**

**APPROBATION DE L'AVENANT DU CONTRAT NEGOCIE AVEC LE  
DEPARTEMENT DE LA LOIRE**

Dans le cadre des négociations du Contrat de Plan Etat –Région 2015-2020 (CPER) et de sa déclinaison territoriale, le Conseil Départemental de la Loire a orienté une enveloppe de 27,5 M€ au bénéfice du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Afin d'organiser la mobilisation de cette enveloppe, Saint-Etienne Métropole et le Département de la Loire ont signé, le 07 août 2018, un contrat négocié permettant d'affirmer l'engagement commun en faveur du développement du territoire métropolitain sur la période 2018-2021. Le contrat précise les engagements financiers du Département sur un certain nombre d'opérations définies.

La plupart des opérations ont été menées et ont pu mobiliser l'aide du Département. Cependant, deux opérations ne pourront pas être conduites dans les délais du terme du contrat, établi au 07 août 2021 :

- le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI),
- l'échangeur de la Varizelle.

Afin de finaliser ces deux projets, il est nécessaire de conclure un avenant afin de permettre la prolongation de la durée du contrat pour une année.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le projet d'avenant au Contrat négocié avec le Département de la Loire,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer cet avenant et tout document se référant à cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**